

Communiqué de presse

Berne, le 17 janvier 2008

**Révision de la taxe sur la valeur ajoutée:
La CI CDS rejette le taux unique des technocrates**

La Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse CI CDS regrette que le Conseil fédéral, malgré le mauvais résultat de la procédure de consultation, s'accroche au projet de taux unique proposé par les technocrates. A l'époque de l'introduction de l'impôt à la consommation, qui devait alléger considérablement la charge fiscale de l'industrie d'exportation, les citoyens suisses avaient été séduits par l'argument selon lequel les biens de consommation courante, y compris les journaux et les livres, seraient taxés à un taux nettement inférieur. Dès lors, seul le commerce de détail serait plus lourdement grevé par une TVA à taux unique, à savoir une charge annuelle supplémentaire évaluée à 950 millions de francs.

La CI CDS est convaincue que le taux réduit actuel de 2,4% est bien accepté par le peuple. Elle juge cependant parfaitement concevable une petite révision toute simple des taux, qui ferait passer le nombre de ces derniers de trois à deux et maintiendrait tels quels le taux normal et le taux réduit, tandis que le taux spécial appliqué à l'hôtellerie – de toute façon limité dans le temps – serait supprimé.

La CI CDS salue néanmoins le fait que le projet de module à «2 taux», qui aurait unilatéralement privilégié la branche hôtelière, ne soit pas maintenu. Elle se réjouit également de la scission du projet en deux parties, grâce à quoi il sera possible d'éviter que les réformes techniques attendues de longue date soient remises en cause par la problématique des taux et la suppression des régimes préférentiels.

Contact:

Service d'information de la CI CDS, c/o cR Communication, tél. 031 313 33 37, medien@igdhs.ch

Renseignements techniques:

M. Martin Schläpfer, responsable de la politique économique auprès de Migros, tél. 076 383 18 49

A propos de la CI CDS

La Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse (CI CDS) est composée des six entreprises suisses Charles Vögele, Coop, Denner, Manor, Migros et Valora. La CI CDS se fait l'écho des intérêts économiques et politiques communs de ces entreprises dans le processus de formation politique de l'opinion. Un objectif commun est aussi de montrer l'importance économique considérable de la branche dynamique et novatrice du commerce de détail ainsi que sa contribution à la qualité du travail et de la vie en Suisse.